



**Programme Alimentaire Mondial**

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 8–10 février 2016**

Distribution: Générale

Date: 15 janvier 2016

Original: Anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2016/6/1

Programmes de pays

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## **Programme de pays Guinée-Bissau 200846 (2016–2020)**

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

\* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

### **Résumé**

Environ 70 pour cent des Bissau-guinéens vivent au-dessous du seuil de pauvreté. L'insécurité alimentaire chronique est encore aggravée par des chocs dus à l'instabilité politique, à l'irrégularité des précipitations et aux fluctuations des prix du riz importé et des noix de cajou locales exportées.

La moitié de la population âgée de 15 ans et plus est analphabète, soit 45 pour cent d'hommes et 71 pour cent de femmes. Les taux nets de scolarisation, de fréquentation scolaire et d'achèvement du cycle primaire sont extrêmement faibles, avec des disparités d'une région à l'autre. La malnutrition chronique touche 27,6 pour cent des enfants de moins de 5 ans. Le taux de prévalence du VIH (3,3 pour cent) est parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest; les femmes sont plus touchées que les hommes.

Le programme de pays 200846 tient compte des enseignements tirés de l'intervention prolongée de secours et de redressement 200526 et appuie le plan stratégique du Gouvernement pour 2015–2020. Il encourage la prise en charge par le Gouvernement et par les communautés d'un programme multisectoriel intégré destiné à améliorer la nutrition, la sécurité alimentaire et les capacités des pouvoirs publics en matière d'alerte rapide et d'estimation des besoins.

Les bénéficiaires en sont les enfants des écoles primaires, les enfants sous-alimentés âgés de 6 à 59 mois, les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose, ainsi que les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes. Les transferts de type monétaire vont être développés à mesure que des services financiers ruraux s'améliorent. Le programme de pays est en phase avec le Cadre de coopération stratégique des Nations Unies pour la Guinée-Bissau, le Défi faim zéro et la feuille de route régionale du PAM concernant l'Afrique de l'Ouest. Il contribuera à la réalisation des Objectifs stratégiques 3 et 4 du PAM et du deuxième objectif de développement durable.

---

#### **Coordonnateurs responsables:**

Mme D. Brown  
Directrice régionale  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [denise.brown@wfp.org](mailto:denise.brown@wfp.org)

M.U. Osman  
Directeur de pays  
courriel: [ussama.osman@wfp.org](mailto:ussama.osman@wfp.org)

**Projet de décision\***

Le Conseil approuve le programme de pays Guinée-Bissau 200846 (WFP/EB.1/2016/6/1), lequel requiert 21 720 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 23 millions de dollars É.-U. et des transferts de type monétaire pour un montant de 4,8 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 38,3 millions de dollars.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## Justification

1. En Guinée-Bissau, trente ans d'instabilité politique ont aggravé l'extrême pauvreté et désorganisé l'économie, les services sociaux et les infrastructures. À la suite des élections présidentielles et législatives de 2014, le Gouvernement a lancé une stratégie à long terme pour 2015-2025 et son plan Terra Ranka 2015–2020, qui a été présenté à la Conférence internationale pour la Guinée-Bissau organisée en mars 2015 à Bruxelles, à l'issue de laquelle les donateurs se sont engagés à fournir plus de 1,3 milliard d'euros<sup>1</sup>. Le montant net de l'aide publique au développement pour 2014 équivalait à 12,3 pour cent du produit national brut.
2. La Guinée-Bissau compte 1,7 million d'habitants sur un territoire de 36 000 km<sup>2</sup> et occupe le 177<sup>ème</sup> rang sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain de 2014<sup>2</sup>. Près de 50 pour cent de la population ont moins de 18 ans et 23 pour cent sont âgés de 6 à 14 ans. Le produit intérieur brut par habitant s'élève à 590 dollars.
3. Malgré des ressources naturelles non négligeables, 69 pour cent de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Les régions de Bafata, Cacheu, Gabu, Oio et Tombali comptent parmi les plus pauvres. Le deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté indiquait que 80 pour cent de la population de 15 à 25 ans vit au-dessous du seuil de pauvreté; les femmes sont plus mal loties que les hommes en raison de soins de santé inadéquats, de faibles taux de scolarisation, de taux d'alphabétisation médiocres et de faibles revenus. Elles sont plus frappées par le chômage et rencontrent plus de difficultés pour accéder aux services sociaux que les hommes. Dans certains groupes ethniques, le droit coutumier interdit aux femmes d'accéder à la terre et aux autres ressources. L'accès des femmes au crédit bancaire et à la propriété autre que foncière est limité car les hommes ont la haute main sur la plupart des décisions familiales.
4. L'agriculture représente 69 pour cent du produit intérieur brut – sur lesquels 90 pour cent proviennent des exportations – et fournit un revenu direct ou indirect à 85 pour cent de la population<sup>3</sup>. La production de noix de cajou sur de petites parcelles de 2 à 3 hectares domine le secteur puisqu'elle occupe 50 pour cent des terres cultivables. La noix de cajou est principalement exportée brute vers l'Inde, et le manque d'investissements dans le secteur empêche d'améliorer les rendements.
5. Le riz, principale culture céréalière, est essentiellement cultivé pour la consommation familiale. La production pâtit de l'irrégularité des précipitations, du manque d'investissements dans l'infrastructure et le matériel, de la dégradation de l'environnement dans les basses-terres, du manque d'intrants et de crédit, de l'exode rural et de la faiblesse des organisations paysannes<sup>4</sup>. Avec un déficit céréalier de 72 000 tonnes par an, le pays est tributaire du riz importé; dans la mesure où les achats de riz et la production de noix de cajou sont liés, la baisse des revenus que tirent les ménages de la production de noix de cajou se répercute sur leur possibilité d'acheter du riz importé<sup>5</sup>.
6. Les précipitations, les termes de l'échange de la noix de cajou par rapport au riz et les prix des produits alimentaires sont les principaux facteurs influant sur la sécurité alimentaire. Les déficits alimentaires et la perte de revenu associés à la faible production agricole et au ralentissement des activités commerciales pendant les flambées épidémiques de maladie à virus Ebola et de choléra, en particulier dans les régions de Gabu et de Tombali, sont à l'origine de l'insécurité alimentaire aiguë qui a sévi en 2014/15. L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité

---

<sup>1</sup> Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne. 2015. *Terra Ranka: un nouveau départ pour la Guinée-Bissau*. [http://eeas.europa.eu/top\\_stories/2015/300315\\_terra-ranka\\_guinea-bissau\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/top_stories/2015/300315_terra-ranka_guinea-bissau_fr.htm).

<sup>2</sup> Le Rapport sur le développement humain de 2014 ne donne pas d'indice d'inégalité entre les sexes pour la Guinée-Bissau.

<sup>3</sup> Gouvernement de la Guinée-Bissau. 2015. *Guinée-Bissau 2025: Plan stratégique et opérationnel pour 2015–2020 "Terra Ranka"*.

<sup>4</sup> Ministère de l'agriculture et du développement rural et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2008. *Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) (2008–2013)*. [http://www.pccplp.org/uploads/5/6/8/7/5687387/politica\\_san\\_guine\\_bissau.pdf](http://www.pccplp.org/uploads/5/6/8/7/5687387/politica_san_guine_bissau.pdf)

<sup>5</sup> Bureau de pays du PAM en Guinée Bissau. 2013. *Guinée-Bissau: Étude des marchés pour la faisabilité du C&V en Guinée-Bissau (mai)*.

réalisée en 2011 faisait apparaître que l'insécurité alimentaire touchait davantage les ménages dirigés par une femme que ceux dirigés par un homme, et qu'elle était plus élevée parmi les familles illettrées que parmi les autres. Toutefois, en juin 2015, le système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition montrait que 11 pour cent des ménages dirigés par un homme et 8 pour cent de ceux dirigés par une femme vivaient dans l'insécurité alimentaire.

7. Les marchés fonctionnent, sont intégrés et bien approvisionnés en produits tant locaux qu'importés<sup>5</sup>. Un pour cent seulement des Bissau-guinéens ont recours au système bancaire, et l'accès au crédit est limité<sup>6</sup>. Les négociants sont en mesure d'augmenter de 25 pour cent en quinze jours les quantités de riz mises à disposition pour faire face à la demande.
8. Près de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus est analphabète, dont 45 pour cent d'hommes et 71 pour cent de femmes<sup>7</sup>. L'analphabétisme féminin s'explique par le manque d'intérêt des parents pour l'éducation des filles, la pauvreté, l'éloignement des écoles et les grossesses précoces. Le taux d'achèvement du cycle primaire de 62 pour cent est dû à la scolarisation tardive, à un taux de redoublement de 20 pour cent et au décrochage scolaire important entre la quatrième et la cinquième année, notamment des filles en milieu rural. Il en résulte un indice de disparité entre les sexes allant de 1,0 pour le cycle primaire, avec des variations régionales, à 0,81 pour le cycle secondaire. Vingt-sept pour cent des garçons et 51 pour cent des filles ne vont pas à l'école; les indicateurs relatifs à l'éducation les plus bas ont été relevés dans les régions d'Oio, de Bafata et de Gabu<sup>8</sup>. Le taux net de fréquentation scolaire en milieu urbain est de 76 pour cent en primaire et de 74 pour cent en secondaire; en milieu rural, il est de 54 pour cent en primaire et en secondaire. Les disparités observées pour la fréquentation scolaire dépendent aussi du niveau des revenus<sup>9</sup>. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, le manque d'infrastructures, l'abandon de la scolarité au cours du cycle primaire, le travail des enfants, le manque d'enseignants qualifiés et le faible engagement des communautés sont autant de facteurs qui font obstacle à la scolarisation des enfants.
9. Le taux de mortalité maternelle est de 900 pour 100 000 naissances vivantes. Seulement 8,3 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficient d'un apport alimentaire minimal acceptable<sup>10</sup>. Un régime carencé et des pratiques alimentaires inadaptées pour les enfants en bas âge ainsi qu'un taux élevé de morbidité durant l'enfance contribuent au taux global de malnutrition aiguë qui dépasse 6 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans et au taux de malnutrition chronique de 29 pour cent au niveau national chez les garçons et de 26 pour cent chez les filles; dans les régions d'Oio et de Bafata, ces taux dépassent 34 pour cent<sup>11</sup>.
10. Le taux de prévalence du VIH est de 3,3 pour cent, ce qui est parmi les plus élevés de l'Afrique de l'Ouest; 4,2 pour cent des femmes âgées de 14 à 24 ans et 1,4 pour cent des garçons sont séropositifs<sup>12</sup>, par manque d'information et en raison du refus des hommes d'utiliser des préservatifs<sup>13</sup>. Les mutilations génitales féminines très répandues pourraient être un facteur de risque supplémentaire. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la prévalence de la tuberculose est de 515 pour 100 000; le taux de grossesse chez les femmes de 15 à 19 ans se situe à 106 pour 1 000.

---

<sup>6</sup> Banque mondiale. 2015. *Guinea-Bissau: Country Economic Memorandum – Terra Ranca! A Fresh Start*.

<sup>7</sup> Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2013. <http://www.uis.unesco.org/literacy/Pages/data-release-map-2013.aspx>.

<sup>8</sup> Enquête en grappes à indicateurs multiples. 2014.

<sup>9</sup> Le taux de fréquentation scolaire des enfants des ménages aisés est de 81 pour cent en primaire et de 79 pour cent en secondaire; pour les enfants de familles pauvres, il se situe à 56 pour cent à la fois pour le primaire et pour le secondaire.

<sup>10</sup> Enquête en grappes à indicateurs multiples. 2014. La disparité entre les sexes est importante.

<sup>11</sup> Enquête en grappes à indicateurs multiples. 2014. Le suivi et l'évaluation du PAM contribueront à déterminer les causes de la disparité entre les sexes observée pour les retards de croissance.

<sup>12</sup> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). 2013. *The GAP Report* [http://www.unaids.org/sites/default/files/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2014/UNAIDS\\_Gap\\_report\\_en.pdf](http://www.unaids.org/sites/default/files/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2014/UNAIDS_Gap_report_en.pdf).

<sup>13</sup> Ministère de l'économie, de la planification et de l'intégration régionale. 2011. *Deuxième document sur la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (2011–2015)*.

11. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200526 prendra fin le 31 mars 2016 et sera suivie du programme de pays 200846. L'évaluation externe à mi-parcours de janvier 2015 constatait que les repas scolaires avaient contribué à l'amélioration de l'accès à l'éducation et du taux de rétention scolaire. Compte tenu de la détérioration de l'indice de parité entre les sexes dans les trois dernières classes du primaire, l'évaluation a recommandé de distribuer des rations à emporter pour contribuer à lever les contraintes qui empêchent les filles de terminer le cycle primaire. Les rations individuelles et familiales destinées aux personnes vivant avec le VIH, à celles qui suivent un traitement antirétroviral ou un traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ont pour but de favoriser l'observance des traitements.
12. Les objectifs du programme de pays 200846 tiennent compte de certaines des recommandations de l'évaluation à mi-parcours: i) renforcer les partenariats et les synergies entre activités; ii) accroître la participation des communautés; iii) prévoir le transfert progressif des responsabilités de l'alimentation scolaire; iv) cibler les interventions nutritionnelles en fonction des éléments factuels les plus récents; et v) améliorer le suivi des effets de l'alimentation scolaire.
13. Le volet développement humain du Plan stratégique et opérationnel du Gouvernement pour 2015-2020, avec lequel le programme de pays est en phase, englobe des programmes concernant l'instruction primaire, la santé, la protection sociale, le développement des communautés rurales ainsi que la problématique hommes-femmes et la protection. Le programme de pays soutient également le développement des filières que prône le plan stratégique et opérationnel en vue de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, notamment pour le riz et les produits horticoles.
14. Le PAM soutiendra le Plan de développement de l'éducation 2016-2025 du Gouvernement en encourageant l'amélioration de l'alimentation des enfants et des jeunes adultes âgés de 6 à 19 ans, ainsi que la Charte politique du secteur de l'éducation 2010-2020. Une loi de 2010 prolongeait l'enseignement obligatoire jusqu'à neuf ans et abaissait l'âge minimum de scolarisation à 6 ans. À la demande du Gouvernement, le PAM a contribué à la rédaction d'un décret qui prévoit la distribution de repas à l'école et la formation du personnel de la Direction nationale des affaires sociales et de l'alimentation scolaire du Ministère de l'éducation, laquelle a souffert de la rotation de personnel due à la récente crise politique. Le Ministère de l'éducation prépare un plan pour 2016-2020 qui prévoit le lancement de l'alimentation scolaire à l'échelle de l'ensemble du pays.
15. Le Plan stratégique national pour la nutrition 2015-2019 est en adéquation avec le programme de pays sur les points suivants: i) prévention de la dénutrition en recourant à une approche fondée sur le cycle de vie; ii) traitement de la malnutrition aiguë; iii) promotion de la sécurité alimentaire à l'échelle des ménages; et iv) développement des activités nutritionnelles à assise communautaire. La Guinée-Bissau adhère au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) depuis mars 2014, mais n'a pas encore conçu de stratégie. Le programme de pays appuie la deuxième priorité du Plan stratégique national de lutte contre le VIH et le sida 2015-2020 qui vise à améliorer l'accès aux traitements et aux soins.
16. La Guinée-Bissau ne dispose pas de système national de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition ni d'organe national chargé de la gestion des catastrophes. Les interventions d'urgence sont mises en place en cas de besoin et ni le Gouvernement ni les organismes d'action humanitaire n'ont eu recours à des transferts de type monétaire pour venir en aide aux populations vulnérables.

### **Priorités du programme et partenariats**

17. Le programme de pays appuie le Plan stratégique et opérationnel du Gouvernement pour 2015-2020. Les activités de développement des capacités prévues par le PAM entendent aider les pouvoirs publics à combattre la dénutrition, à améliorer l'accès à l'éducation et à développer les capacités nationales de surveillance de la sécurité alimentaire. Le programme de pays est conforme à trois des effets directs prévus dans le Cadre de coopération stratégique des Nations Unies pour la Guinée-Bissau, à savoir: i) croissance économique et réduction de la pauvreté; ii) développement du capital humain; et iii) gestion durable de l'environnement, gestion des risques et prévention des catastrophes; il est également en concordance avec le Défi Faim zéro et la feuille de route régionale du PAM pour l'Afrique de l'Ouest. La stratégie du programme de pays a été convenue avec les ministères, les partenaires des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG).

18. Ce programme de pays vise quatre objectifs qui seront traités dans le cadre de trois composantes consacrées à:
- réduire la dénutrition chez les jeunes enfants et fournir un appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH et aux patients suivant un traitement antituberculeux qui souffrent de malnutrition (Objectif stratégique 4, buts 1 et 3);
  - améliorer l'accès à l'éducation et contribuer à accroître les capacités du Gouvernement en matière d'élaboration et de gestion d'un programme d'alimentation scolaire viable (Objectif stratégique 4, buts 2 et 3);
  - accroître les capacités du Gouvernement et des communautés à amplifier les interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et transformer l'assistance alimentaire en un investissement productif dans les communautés (Objectif stratégique 3, buts 2 et 3).
19. Le PAM va continuer à développer les capacités des institutions gouvernementales et les synergies entre les partenaires des divers secteurs afin d'optimiser les interventions. Celles-ci sont centrées sur les mêmes zones géographiques et se soutiennent mutuellement dans le contexte d'une approche axée sur l'école. Le ciblage tiendra compte des possibilités d'amélioration de la programmation commune avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement, ONUSIDA, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ONU-Femmes, ainsi qu'avec les ministères de la santé, de l'éducation et de l'agriculture et les ONG. Une étude de la stratégie régionale relative à la problématique hommes-femmes et de l'approche axée sur l'école qui doit être conduite début 2016 guidera la mise en œuvre du programme de pays.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE*</b>				
	<b>Activité</b>	<b>Hommes/ garçons</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Total</b>
Composante 1 – Nutrition	Traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois	7 567	8 198	<b>15 765</b>
	Prévention des retards de croissance chez les enfants de 6 à 23 mois	32 743	35 472	<b>68 215</b>
	Aliments sur ordonnance destinés aux patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux	1 911	3 829	<b>5 740</b>
	Ration familiale – traitement antirétroviral et antituberculeux	3072	3 329	<b>6 401</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>45 293</b>	<b>50 828</b>	<b>96 121</b>
Composante 2 – Éducation	Repas scolaires	83 230	90 165	<b>173 395</b>
	Rations à emporter pour les filles		16 623	<b>16 623</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>83 230</b>	<b>90 165</b>	<b>173 395</b>
Composante 3 – Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)	Participants	4 114	9 600	<b>13 713</b>
	Membres du ménage, participants non compris**	42 660	53 340	<b>96 000</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>42 660</b>	<b>53 340</b>	<b>96 000</b>
<b>TOTAL (chevauchement non compris) ***</b>		<b>171 183</b>	<b>194 333</b>	<b>365 500</b>

\* Y compris 104 000 bénéficiaires recevant des transferts de type monétaire pendant la durée du programme de pays (25 pour cent).

\*\* Selon le recensement national, un ménage compte en moyenne sept personnes.

\*\*\* Les chevauchements entre activités pourraient être plus importants, mais le PAM ne dispose pas d'éléments factuels lui permettant de les calculer. Le suivi post-distribution permettra d'obtenir des calculs plus précis.

### Composante 1: réduire la dénutrition des groupes vulnérables

20. Conformément au Plan stratégique national pour la nutrition 2015-2019, le PAM va aider le Ministère de la santé à prévenir les retards de croissance en intégrant une alimentation complémentaire et en lançant une campagne de communication destinée à faire évoluer les comportements durant les 1 000 premiers jours de la vie, en ciblant les enfants âgés de 6 à 23 mois des régions de Bafata et d'Oio, où le taux de malnutrition chronique dépasse 30 pour cent. L'alimentation complémentaire sera mise en œuvre pendant la période de soudure, de mai à octobre<sup>14</sup>.
21. Des activités complémentaires dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement, de la promotion de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ainsi que de la prévention du VIH et du sida seront coordonnées avec l'UNICEF dans le cadre du partenariat déjà en place. Des messages concernant la nutrition seront communiqués lors des consultations pré et post natales dans les dispensaires bénéficiant d'un appui du partenariat H4+<sup>15</sup>. La formation professionnelle dispensée aux femmes enceintes et aux adolescentes à risque sous la conduite du FNUAP et de Caritas Guinée-Bissau au cours de la période 2014-2015 et avec l'appui du PAM se poursuivra dans le cadre du présent programme de pays.
22. Le Ministère de la santé, l'UNICEF et les partenaires coopérants formeront des agents de santé communautaires dans les domaines de la mobilisation des communautés, de la sensibilisation des hommes et des femmes, des mesures anthropométriques, de l'enregistrement et du suivi des ménages. La distribution mensuelle de SuperCereal Plus sera assurée par ces agents de santé et non plus par les dispensaires afin de réduire les distances à parcourir pour obtenir le produit, d'améliorer la participation et d'alléger la charge de travail des centres de santé.
23. Dans le cadre du Programme national de gestion intégrée de la malnutrition aiguë, la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois sera traitée par une supplémentation alimentaire ciblée à base de SuperCereal Plus. En application des recommandations formulées lors de l'évaluation, il sera progressivement mis fin à ce traitement pour permettre au PAM de concentrer son action nutritionnelle en faveur des enfants sur des interventions de prévention des retards de croissance à l'échelle des communautés. Le PAM aidera le Ministère de la santé à développer ses capacités en matière de suivi et d'évaluation afin d'alimenter le système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et d'en guider les interventions.
24. L'adhésion de la Guinée-Bissau au mouvement SUN offre de nouvelles possibilités de lutter contre les retards de croissance en améliorant la coordination entre les divers acteurs<sup>16</sup>.
25. Dans les régions où le programme d'alimentation scolaire est mis en œuvre, les interventions à caractère nutritionnel porteront notamment sur la promotion de cultures maraîchères et la transformation des produits alimentaires dans le cadre de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (composante 3), l'appui technique et une communication ciblée sur la nutrition à l'intention des hommes et des femmes participant aux comités de gestion des écoles et aux associations de parents d'élèves. Des potagers seront créés dans les écoles en partenariat avec la FAO, des ONG, les associations de parents d'élèves et les communautés afin d'encourager la diversification du régime alimentaire.

---

<sup>14</sup> La stratégie pour cette composante applique les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200526 concernant: i) le renforcement de la concertation avec l'entité publique chargée de la nutrition, l'UNICEF et les ONG appuyant les agents de santé communautaires; ii) l'amélioration des registres, manuels, procédures et matériels éducatifs sur la nutrition aux fins de la communication destinée à faire évoluer les comportements; et iii) le classement par ordre de priorité des circonscriptions sanitaires qui témoignent d'un fort engagement, d'une solide performance et d'un appui de la part d'ONG. Les approches seront adaptées aux ressources de chaque circonscription.

<sup>15</sup> OMS, ONUSIDA, FNUAP, UNICEF, ONU-Femmes et Banque mondiale.

<sup>16</sup> Voir: <http://scalingupnutrition.org/sun-countries/guinea-bissau>.

26. Le PAM renforcera les capacités nationales, y compris des soignants, afin d'aider les personnes souffrant de malnutrition vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral et celles qui suivent un traitement DOTS contre la tuberculose. Une ration mensuelle de SuperCereal, de sucre et d'huile végétale sera distribuée aux patients sous traitement antirétroviral pendant six mois et aux patients recevant un traitement DOTS pendant huit mois<sup>17</sup>. Une ration alimentaire mensuelle sera fournie aux ménages dont certains membres vivent avec le VIH pendant toute la durée de leur traitement. Les transferts en nature seront progressivement remplacés par des transferts de type monétaire afin de permettre aux ménages de se procurer les aliments qu'ils préfèrent; cela donnera également l'occasion au Secrétariat national de lutte contre le sida d'introduire cette modalité d'assistance. Le PAM étudiera avec les partenaires coopérants des régions de Bafata et de Gabu les possibilités de mise en place d'un appui ultérieur sous forme de filet de sécurité pour les personnes arrivées au terme de leur traitement antirétroviral ou DOTS, et continuera de former des prestataires de services et de conseiller le Secrétariat national de lutte contre le sida en matière d'élaboration de directives et de formation, ainsi que de suivi et d'évaluation des activités.

### **Composante 2: améliorer l'accès à l'éducation et aider le Gouvernement à mettre en place un programme de repas scolaires viable**

27. Cette composante vise à: i) promouvoir l'accès des enfants à l'éducation et améliorer les taux de scolarisation et de fréquentation, en particulier des filles; ii) accroître les capacités nationales dans le domaine de l'alimentation scolaire; et iii) créer des liens entre alimentation scolaire et production agricole locale. Elle comporte l'établissement d'un partenariat avec le programme international McGovern-Dole d'assistance alimentaire au profit de l'éducation et de la nutrition infantile qui étend l'alimentation scolaire aux régions de Bolama, Cacheu et Tombali et double le nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance. Le programme utilisera chaque fois que possible des dons en nature ainsi que des aliments produits localement. Le partenariat entre le PAM et l'UNICEF en matière d'éducation ciblera les écoles dans lesquelles l'enveloppe de services essentiels et d'autres programmes sont mis en œuvre afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de combattre le décrochage scolaire, en particulier dans les régions reculées.

28. Le PAM va promouvoir les stratégies nationales d'alimentation des enfants et des jeunes adultes âgés de 6 à 19 ans énoncées dans le Plan de développement de l'éducation 2016–2025. Les données de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) de juin 2015 montraient qu'en Guinée-Bissau, l'alimentation scolaire en était au point mort et avait besoin d'une assistance directe du PAM pendant une période de transition de quelques années qui aboutirait au transfert des responsabilités au pays.

29. Le plan SABER recommande ce qui suit: i) adoption par le Parlement d'une loi nationale sur l'alimentation scolaire; ii) création d'une rubrique budgétaire relative à l'alimentation scolaire; iii) amplification de l'unité du Ministère chargée de l'alimentation scolaire; iv) renforcement des capacités de planification et d'exécution; et v) appui en matière de participation communautaire. La stratégie de transition associera appui à l'élaboration des politiques et développement des capacités pour réaliser ces objectifs.

30. Conformément aux recommandations de l'évaluation externe conduite en 2007, le PAM soutient le programme d'alimentation scolaire du Gouvernement depuis 2008, en facilitant les contacts entre les Gouvernements du Brésil et de la Guinée-Bissau ainsi que le déploiement d'experts en 2009/10. Les résultats en sont notamment l'adoption par le Parlement en 2010 d'un décret relatif à l'alimentation scolaire et l'élaboration de projets de stratégies concernant l'alimentation scolaire et les achats locaux qui s'y rattachent. Le coup d'état de 2012 a interrompu cette coopération mais, du fait de la participation de la Guinée-Bissau au Forum mondial sur la nutrition de l'enfant de 2015, le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim a réaffirmé sa volonté d'aider le Gouvernement à appliquer les recommandations SABER. À la demande du Gouvernement de la Guinée-Bissau, le PAM postera un spécialiste des politiques à la Direction nationale des affaires sociales et de l'alimentation scolaire, lequel sera chargé: i) d'accompagner la révision d'une loi sur

---

<sup>17</sup> La proportion estimative de 46 pour cent de tuberculeux qui sont aussi porteurs du VIH entraîne un chevauchement substantiel des deux effectifs. Les centres qui prennent en charge la plupart des patients sous traitement antirétroviral et DOTS seront prioritaires.



l'alimentation scolaire durable; ii) de revoir la stratégie nationale d'alimentation scolaire; iii) de redynamiser le comité interministériel; iv) d'accroître les capacités de la Direction nationale des affaires sociales et de l'alimentation scolaire; et v) de développer les capacités des organisations communautaires pour qu'elles puissent mettre en œuvre la politique relative à l'alimentation scolaire.

31. La stratégie de transition comportera une double approche en soutien aux recommandations SABER: i) appui à l'élaboration des politiques; et ii) formation à la gestion de l'alimentation scolaire, notamment approvisionnement, financement, administration, suivi et relations avec les agriculteurs locaux afin de pouvoir transférer à la Guinée-Bissau la responsabilité des écoles bénéficiant de l'assistance du PAM à compter de 2018.
32. Les activités d'alimentation scolaire du PAM cibleront les zones rurales où le taux net de scolarisation est inférieur à 62 pour cent, où au moins 27 pour cent des enfants ne sont pas scolarisés et où le ratio filles/garçons est inférieur à la moyenne nationale de 9 filles pour 10 garçons. Aux fins de renforcer l'impact sur la qualité de l'éducation, le PAM ciblera dans la mesure du possible les écoles bénéficiant d'un appui de l'UNICEF.
33. Les repas scolaires encourageront les ménages à envoyer leurs enfants à l'école et permettront de remédier à la faim à court terme. Afin de réduire le décrochage scolaire, des rations de céréales à emporter seront distribuées aux filles de la quatrième à la sixième année à condition qu'elles assistent à 80 pour cent des cours. L'introduction dans le cadre de la composante 3 de l'alimentation scolaire utilisant la production locale améliorera la diversité du régime alimentaire et permettra aux écoles d'acheter des produits frais localement. Le PAM aidera les petits exploitants agricoles à les approvisionner et, en partenariat avec la FAO et le Ministère de l'agriculture et du développement rural, les potagers scolaires deviendront un moyen de sensibiliser les enfants et leurs parents. Le coût par enfant par an devrait se chiffrer à 40 dollars.
34. Le PAM tirera parti des partenariats mis en place avec les Ministères de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, les institutions des Nations Unies et les ONG pour offrir des interventions complémentaires dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition. Une information concernant la nutrition et l'hygiène sera transmise par les écoles afin de garantir le succès des interventions nutritionnelles.

**Composante 3: accroître les capacités du Gouvernement et des communautés à amplifier les interventions relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition et transformer l'assistance alimentaire en un investissement productif dans les communautés locales**

35. En conformité avec le Cadre de coopération stratégique des Nations Unies pour la Guinée-Bissau qui appuie les contributions à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, et dans la continuité des activités actuelles du PAM, le programme de pays renforcera les liens entre l'alimentation scolaire et les filières agricoles, en tenant compte des enseignements tirés des activités Achats au service du progrès menées en Sierra Leone et au Libéria. En partenariat avec la FAO, le PAM renforcera la capacité du Ministère de l'agriculture et du développement rural pour qu'il soit à même d'aider les petits exploitants agricoles à produire davantage et à vendre leurs produits aux écoles. Il faudra à cette fin mener une action de sensibilisation et de planification à l'échelle des communautés, en collaboration avec des ONG.
36. Cette composante favorisera l'émancipation économique des femmes et leur accès aux responsabilités car la riziculture et l'horticulture sont essentiellement des activités de subsistance féminines. Les femmes et les filles s'acquittent des tâches pénibles liées à la riziculture, notamment la récolte et les activités de transformation. Le PAM et ses partenaires vont donc: i) alléger la charge de travail des femmes, notamment en introduisant la mécanisation par le biais de partenariats complémentaires; ii) consulter davantage les femmes sur leurs disponibilités en ce qui concerne les activités prévues; et iii) soutenir la formation des organisations de productrices. Le maraîchage revêt une importance particulière pour les femmes car il leur permet de diversifier le régime alimentaire et d'améliorer la nutrition de leur famille, outre qu'il leur fournit un revenu et une certaine autonomie financière.

37. Le programme de pays fournira une assistance alimentaire pour la création d'actifs en fonction des besoins par l'intermédiaire d'ONG et augmentera progressivement le recours aux transferts de type monétaire. Les activités 3A cibleront les zones et les ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire, conformément aux constatations du système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et diverses mesures telles qu'un horaire spécifique de travail pour les femmes et pour les ménages disposant de peu de main-d'œuvre seront introduites. Les activités porteront notamment sur la régénération des basses-terres sur lesquelles sont pratiqués la riziculture et le maraîchage et, en partenariat avec la FAO, le Ministère de l'agriculture et du développement rural et des ONG, la multiplication des semences, la formation à la culture améliorée d'autres denrées et la formation des groupements d'agriculteurs et de femmes dans les domaines de la transformation, de l'entreposage et de la commercialisation. La durée moyenne de l'assistance sera de 90 jours par participant en fonction des travaux à effectuer et des besoins estimés.
38. Les partenariats avec les ONG et le Ministère de l'agriculture et du développement rural portent aussi sur la négociation des droits fonciers pour les groupements féminins. Les ONG proposeront des cours d'alphabétisation et d'acquisition de compétences commerciales pour permettre aux femmes de participer sur un pied d'égalité avec les hommes et promouvoir la création d'organisations d'agricultrices enregistrées, efficaces et dotées des pouvoirs nécessaires. Le PAM collaborera avec la FAO et le ministère pour promouvoir des centres mettant les communautés, et en particulier les femmes, en rapport avec les producteurs, les négociants et les détaillants. Des spécialistes en nutrition et en technologie alimentaire formeront les ONG partenaires et les comités de gestion des cantines scolaires; le personnel des Ministères de la santé et de l'agriculture bénéficieront aussi d'une formation en contrôle qualité. Le PAM fournira les bons qui permettront aux écoles d'acheter des produits alimentaires aux organisations d'exploitants.
39. Il est prévu pour la période 2014-2016 qu'en collaboration avec la FAO et avec l'appui financier de l'Union européenne, le système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition du PAM apporte au Gouvernement un soutien pour institutionnaliser le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition au sein du Ministère de l'agriculture et du développement rural. Cette initiative se poursuivra dans le cadre du présent programme de pays. Une stratégie de retrait sera élaborée au début de 2016.
40. Le PAM encouragera par ailleurs le dialogue entre le Gouvernement et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en vue de créer une réserve de céréales; un consultant va réaliser une étude de faisabilité en 2017.

	Composante 1			Composante 2			Composante 3
	Prévention des retards de croissance et traitement de la malnutrition aiguë modérée	Patients sous traitement antirétroviral/ antituberculeux	Ration familiale – traitement antirétroviral/ antituberculeux	Repas scolaires 2016*	Repas scolaires 2017-2020	Rations à emporter distribuées aux filles	Activités 3A
Céréales	–	–	200	120	120	208	300
Légumes secs	–	–	40	20	30	–	40
Huile végétale	–	25	25	10	10	–	20
Sel	–	–	5	3	3	–	5
SuperCereal Plus	200	–	–	–	–	–	–
SuperCereal avec sucre	–	270	–	–	–	–	–
Poisson en boîte	–	–	–	20	–	–	–
Espèces/bons (dollars/personne/jour)	–	–	0,27	0,15	0,15	0,17	0,40
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>295</b>	<b>270</b>	<b>173</b>	<b>163</b>	<b>208</b>	<b>365</b>
<b>Total kcal par jour</b>	<b>787</b>	<b>1 250</b>	<b>1 100</b>	<b>630</b>	<b>622</b>	–	<b>1 400</b>
Pourcentage de kilocalories d'origine protéique	16,6	13,4	–	–	–	–	8,3
Pourcentage de kilocalories d'origine lipidique	23,2	34	–	–	–	–	14,2
Nombre de jours d'alimentation par an	180 (prévention) 60 (traitement)	180 VIH 240 tuberculose	180 VIH 240 tuberculose	165	165	165	90

\* Le poisson en boîte sera fourni la première année, en utilisant les stocks de report qui devraient rester à la fin de l'IPSR 200526 ainsi qu'un don.

41. Le choix des denrées reflètera les préférences alimentaires: le riz est la céréale la plus consommée et les légumes secs, les haricots rouges et le niébé sont produits localement. La plupart des produits alimentaires seront importés, sauf dans le cas des écoles où ils sont achetés localement avec des bons. Les rations distribuées dans le cadre des activités 3A en faveur des populations les plus vulnérables devraient représenter 70 pour cent de l'apport énergétique quotidien nécessaire. L'appui nutritionnel destiné aux personnes vivant avec le VIH et sous traitement antituberculeux ainsi qu'à leur famille sera conforme aux directives nationales relatives aux aliments fournis sur ordonnance; les rations servant à prévenir les retards de croissance seront conformes aux directives du PAM en la matière.
42. L'introduction de bons de repas scolaires stimulera la demande locale de produits et les achats locaux. Ce sera l'occasion d'associer les organisations de petits producteurs et les associations féminines et d'accroître la participation des communautés à l'alimentation scolaire. La valeur du transfert correspondra au coût d'un assortiment alimentaire courant.

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS, PAR COMPOSANTE*</b>					
		<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Composante 3</b>	<b>Total</b>
Céréales	<i>en tonnes</i>	15	13 413	851	<b>14 279</b>
	<i>en dollars</i>	4 996	5 580 431	276 413	<b>5 861 839</b>
Légumes secs	<i>en tonnes</i>	3	2 665	113	<b>2 781</b>
	<i>en dollars</i>	1 383	1 520 273	51 030	<b>1 572 687</b>
Huile végétale	<i>en tonnes</i>	29	947	57	<b>1 033</b>
	<i>en dollars</i>	22 015	938 984	42 695	<b>1 003 694</b>
Sel	<i>en tonnes</i>	0,38	284	14	<b>299</b>
	<i>en dollars</i>	30	21 884	1 091	<b>23 005</b>
SuperCereal avec sucre	<i>en tonnes</i>	295	–	–	<b>295</b>
	<i>en dollars</i>	137 176	–	–	<b>137 176</b>
SuperCereal Plus	<i>en tonnes</i>	2 679	–	–	<b>2 679</b>
	<i>en dollars</i>	2 520 699	–	–	<b>2 520 699</b>
Poisson en boîte	<i>en tonnes</i>	–	354	–	<b>354</b>
	<i>en dollars</i>	–	1 471 824	–	<b>1 471 824</b>
<b>Total</b>	<i>en tonnes</i>	<b>3 021</b>	<b>17 664</b>	<b>1 035</b>	<b>21 720</b>
	<i>en dollars</i>	<b>2 686 298</b>	<b>9 533 396</b>	<b>371 229</b>	<b>12 590 923</b>
Espèces/bons ( <i>en dollars</i> )		604 358	1 271 721	2 322 000	<b>4 198 079</b>
Développement et augmentation des capacités ( <i>en dollars</i> )		–	–	–	<b>1 185 293</b>
<b>Total (<i>en dollars</i>)</b>		<b>3 290 656</b>	<b>10 805 117</b>	<b>2 693 229</b>	<b>17 974 295</b>
<b>Pourcentage du total des besoins</b>		<b>20</b>	<b>64</b>	<b>16</b>	<b>100</b>

\* Pour les produits alimentaires, les montants correspondent à la valeur des transferts, et non au recouvrement intégral des coûts.

## Programme et gestion des risques

43. Les composantes du programme seront exécutées en collaboration avec les ministères et avec les organismes des Nations Unies, comme l'indique le Cadre de coopération stratégique des Nations Unies pour la Guinée-Bissau, les groupes thématiques chargés de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'alimentation scolaire et de la problématique homme-femmes en assurant la coordination.
44. Les produits alimentaires achetés sur le marché international arriveront à Bissau ou à Dakar d'où ils seront transportés à Bissau par la route. Le PAM continuera de faire appel à des entreprises commerciales pour le transport terrestre; le transport secondaire avec le concours d'ONG sera étendu aux zones reculées du pays.

45. Les modalités de transfert dépendront des estimations multisectorielles réalisées; le PAM utilisera son outil Oméga pour sélectionner les modalités applicables à chaque zone d'intervention. Une étude mensuelle des prix du marché sera réalisée par l'Institut national de statistique et les partenaires coopérants du PAM. Le risque de violence lié à l'utilisation de transferts monétaires est très faible car seuls les bénéficiaires en seront informés par SMS.
46. La modalité de transfert privilégiée sera probablement l'envoi par téléphone mobile. Le PAM repérera les négociants et les organisations d'agriculteurs capables de participer aux appels d'offres locaux. L'enregistrement des bénéficiaires à l'aide du système SCOPE sera mis en place dans le cadre de l'appui alimentaire en faveur des ménages pour les composantes concernant la nutrition et les activités 3A. Pour les transferts de type monétaire, il sera fait appel à des ONG pour enregistrer les bénéficiaires, exécuter les activités, mener les actions de sensibilisation et assurer le suivi.
47. Le financement du programme de pays 200846 sera principalement assumé par le programme McGovern-Dole et par l'Union européenne; des contributions supplémentaires devraient également être fournies par le Japon et la Banque mondiale. Le Gouvernement brésilien et le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim sont désireux de reprendre leur coopération avec la Guinée-Bissau dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la nutrition, et des discussions sont également en cours avec de nouveaux donateurs.
48. Les risques programmatiques et les mesures d'atténuation correspondantes sont notamment les suivantes: i) insuffisance du financement, risque qui sera atténué par la mobilisation des ressources en amont et la hiérarchisation des activités; ii) insuffisance des moyens des partenaires coopérants, risque que le PAM atténuera en menant des activités de formation et de développement des capacités; iii) fréquence des grèves des enseignants, risque qui sera atténué par des contributions volontaires des communautés aux revenus des enseignants; et iv) ruptures de la filière d'approvisionnement, risque qui sera atténué en recourant à des transferts de type monétaire et à des prêts provenant d'autres opérations menées dans la région.
49. Les risques en rapport avec les transferts de type monétaire sont les suivants: i) inexpérience des prestataires de services financiers, risque qui sera atténué par la suppression progressive des transferts en nature; ii) inflation des prix supérieure à 2 pour cent, risque qui sera atténué en ajustant la valeur du transfert; iii) vols et corruption, risque qui sera atténué par la mise en place de mécanismes plus nombreux de remontée de l'information et par une surveillance accrue des sites de distribution; iv) utilisation de l'argent à des fins autres que l'alimentation, risque qui sera atténué par une action de sensibilisation des bénéficiaires et par l'utilisation de bons et non d'argent liquide; v) problèmes liés à la sécurité, risque qui sera atténué en recourant aux transferts par voie électronique plutôt qu'aux distributions d'argent liquide; et vi) faible présence et moyens limités des ONG et des structures gouvernementales pour assurer l'exécution et le suivi, risque qui sera atténué par des partenariats destinés à améliorer l'infrastructure et par la formation continue des parties prenantes.
50. Les risques contextuels sont notamment l'irrégularité des précipitations et les fluctuations des cours internationaux de la noix de cajou, qui seront atténués par la diversification de la production vivrière et la mise en place de filets de sécurité, le renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires en matière de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les problèmes récemment rencontrés pour confiner la flambée d'Ebola en Guinée voisine montre la fragilité du système de santé bissau-guinéen et souligne la nécessité de l'appui international. L'instabilité politique sera surveillée et les mesures de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise seront actualisées en conséquence.

## Sécurité

51. Le PAM observe les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité des télécommunications, ainsi que les directives du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies classe actuellement la Guinée-Bissau au niveau d'insécurité 2 ("faible").

## Suivi et évaluation

52. Une étude de référence sur l'alimentation scolaire est en cours, et des études de référence sur les activités 3A et les activités en rapport avec le VIH seront réalisées au cours de la première année du programme. L'outil COMET de suivi et d'évaluation destiné au bureau de pays sera en place à compter de 2016.
53. Les données de référence et les données du suivi aux points de destination finale et du suivi post-distribution seront recueillies par des contrôleurs auxiliaires de terrain à l'aide de téléphones mobiles, par les partenaires coopérants et par le Gouvernement. Les achats effectués par les ménages au moyen des transferts de type monétaire feront l'objet d'un suivi, et leurs effets sur les marchés seront évalués. Le PAM formera et supervisera le personnel qui renforcera le Ministère de l'éducation en matière de suivi et d'évaluation de l'alimentation scolaire.
54. Le PAM et le Gouvernement réaliseront ensemble un examen à mi-parcours en 2018 et une évaluation finale en 2020, dont les budgets ont été établis.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	14 279	5 861 831	
Légumes secs	2 781	1 572 688	
Huile et matières grasses	1 033	1 003 701	
Aliments composés et mélanges	2 974	2 657 876	
Autres	653	1 494 831	
<b>Total produits alimentaires</b>	<b>21 720</b>	<b>12 590 927</b>	
Transport extérieur		4 798 342	
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 062 102	
Autres coûts opérationnels directs, produits alimentaires		1 674 618	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>23 125 989</b>	<b>23 125 989</b>
Transferts de type monétaire		4 198 079	
Coûts connexes		688 184	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>		<b>4 886 263</b>	<b>4 886 263</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>1 185 293</b>	<b>1 185 293</b>
Coûts opérationnels directs			29 197 545
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			6 606 144
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>35 803 689</b>
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) <sup>3</sup>			2 506 258
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>38 309 947</b>

<sup>1</sup>Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	1 058 063
Agents des services généraux	2 988 917
<b>Total partiel</b>	<b>4 046 980</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>315 298</b>
<b>Sécurité</b>	<b>80 900</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>988 470</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>323 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>6 606 145</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.



<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Résultats transversaux</b>		
<p><b>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</b> Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p>	<p>Des campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées par les partenaires.</p> <p>Des réunions d'information sur la sécurité sont organisées à l'intention des partenaires et des bénéficiaires.</p>
<p><b>Partenariats</b> Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p>	
<p><b>Problématique hommes-femmes</b> Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p>	<p>Les partenaires ont la capacité voulue pour former les communautés.</p>

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</b>		
<p><b>Effet direct 3.1</b> Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local</p> <p>Proportion d'aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p>	<p>Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit.</p> <p>La situation demeure stable sur le plan politique. Le Gouvernement est déterminé à soutenir l'agriculture.</p> <p>Des plans de secours sont élaborés à l'échelle des communautés et au niveau national pour faire face aux catastrophes naturelles.</p>
<p><b>Effet direct 3.2</b> Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p>	<p>La population est informée des prix des produits alimentaires.</p>

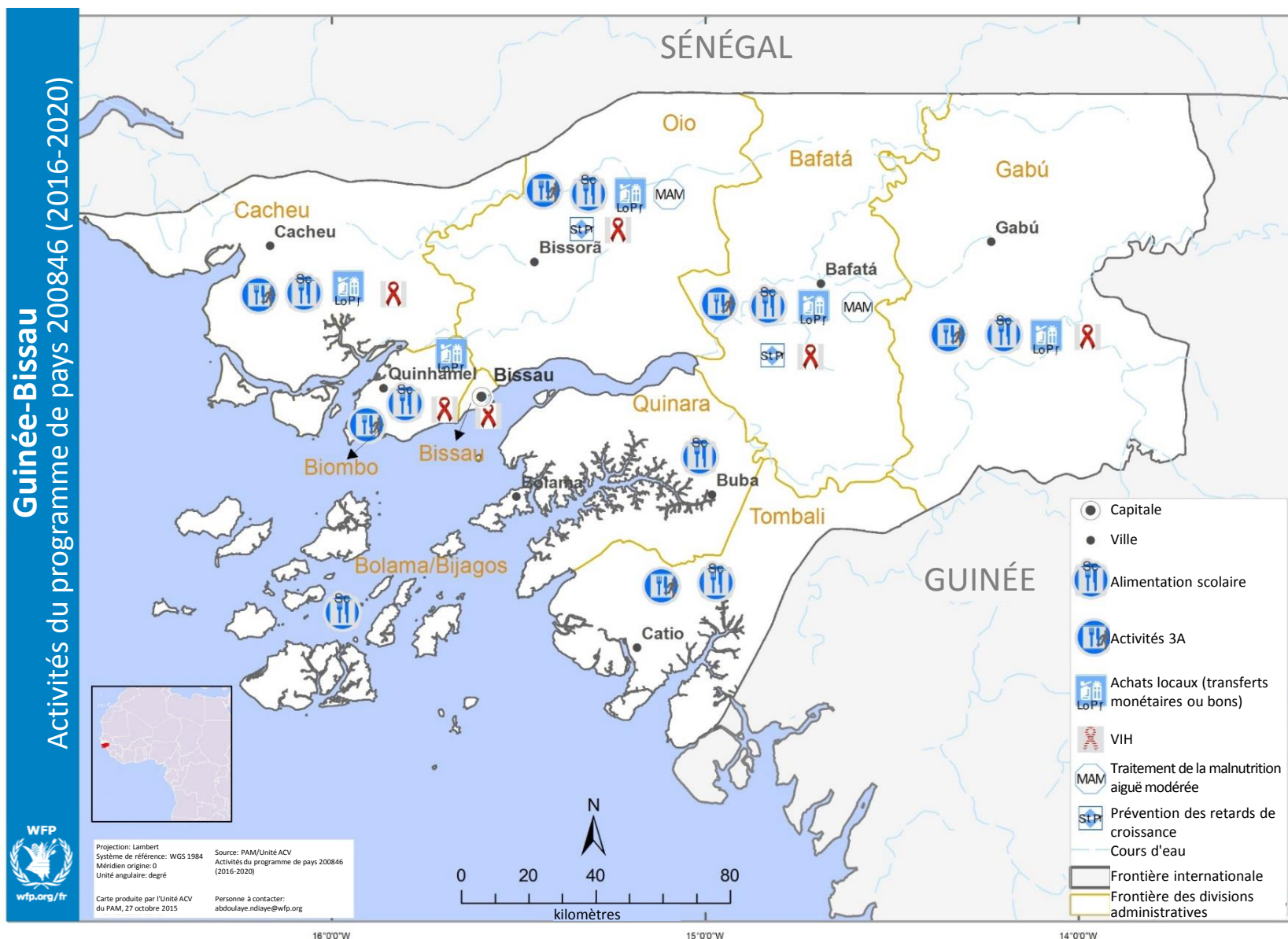
<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisés</p>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><b>Produit 3.1</b> Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants</p>	<p>Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui</p> <p>Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes)</p> <p>Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et la manutention après récolte</p>	<p>Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit.</p> <p>La situation demeure stable sur le plan politique.</p> <p>Le Gouvernement est déterminé à soutenir l'agriculture.</p> <p>Des plans de secours sont élaborés à l'échelle des communautés et au niveau national pour faire face aux catastrophes naturelles.</p>
<p><b>Produit 3.2</b> Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Les partenaires ont la capacité voulue pour former les communautés.</p> <p>Des campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées par les partenaires.</p> <p>Les membres des communautés s'engagent et participent.</p>
<p><b>Produit 3.3</b> Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Aucune rupture de la chaîne d'approvisionnement ne se produit.</p> <p>Les partenaires coopérants ont les capacités voulues.</p>

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</b>		
<p><b>Effet direct 4.1</b> Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux d'abandon (en %)</p> <p>Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Traitement antituberculeux: taux d'abandon (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p>	<p>Aucun déficit ou rupture d'approvisionnement en médicaments nécessaires aux traitements ne se produit.</p> <p>Les centres de santé fonctionnent convenablement et peuvent traiter la malnutrition et soutenir les patients sous traitement antirétroviral et DOTS.</p> <p>Aucune épidémie majeure n'éclate.</p> <p>Les mécanismes gouvernementaux en place pour assurer la coordination des activités nutritionnelles fonctionnent efficacement.</p>
<p><b>Effet direct 4.2</b> Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation</p>	<p>Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p>	<p>Les moyens économiques des ménages sont stabilisés.</p> <p>Le Gouvernement s'attaque aux problèmes du travail des enfants et de la violence sexiste.</p> <p>L'année scolaire se déroule normalement, sans grèves ou interruptions inattendues.</p> <p>Des données ventilées par sexe sont disponibles au niveau national.</p>

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><b>Effet direct 4.3</b> Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p>	<p>Le Gouvernement valide les recommandations et le plan d'action SABER. Le Gouvernement affecte un budget à l'alimentation scolaire.</p>
<p><b>Produit 4.1</b> Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Les ressources sont suffisantes. Aucune rupture de la chaîne d'approvisionnement ne se produit. Les partenaires coopérants ont les capacités voulues. Les services du Gouvernement fournissent l'assistance technique requise. La situation demeure stable sur le plan politique. Les ressources requises pour les articles non alimentaires sont disponibles à temps.</p>
<p><b>Produit 4.2</b> Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p>	<p>La situation demeure stable sur le plan politique. Les ressources sont suffisantes.</p>

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
mouvement SUN	mouvement Renforcer la nutrition
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida
SABER	Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance